



SOMMAIRE

Pages 2 et 3

Ils resteront dans nos mémoires

Page 4

Ce n'est qu'un au revoir camarades

Page 5

Musk et Trump**Le règne du capitalofacisme**

Page 6

Défendre la laïcité

Page 7

Le CRA réuni à Facture

Une loi macroniste pour criminaliser toute critique d'Israël

C'était une de ses promesses de campagne, dans la 8^e circonscription des Français de l'étranger qui inclut surtout Israël.

La députée Renaissance Caroline Yadan est malheureusement passée aux actes, début novembre, en déposant une proposition de loi visant « à lutter contre les nouvelles formes d'antisémitisme ».

Au prétexte de ce combat tout à fait légitime dans un contexte de hausse des actes contre les juifs depuis les attentats du 7 octobre 2023, le texte organise en réalité la confusion entre antisémitisme et antisionisme, haine des juifs et critique d'Israël en tant que régime politique. Jamais une loi n'avait limité de manière si explicite l'impossibilité de critiquer un État et sa politique.

La dangereuse tentation du compromis

À l'heure où vous lirez cet éditorial, peut-être connaissons-nous la composition du gouvernement devant succéder à celui de Michel Barnier. En tout état de cause au moment de la publication de ce Livre bordelais, on ne connaît que le nom du nouveau Premier ministre : François Bayrou, créateur du Mouvement des démocrates (Modem), totalisant 36 député(e)s à l'Assemblée nationale, soit encore moins que Les Républicains (47) dont était issu Michel Barnier. Si certains ont pu espérer un instant qu'Emmanuel Macron n'avait plus d'autre alternative que de se tourner vers la gauche, qui totalise 193 député(e)s, ils en sont pour leurs frais.

Au cours des quelques jours ayant précédé cette nomination, les media nous ont largement abreuvés de la prétendue nouvelle approche du Président qui allait dorénavant plutôt s'intéresser au « quoi » plutôt qu'au « qui ». Un mensonge de plus. Maintenant que l'on connaît le « qui » on imagine ce que va être le « quoi ». Car le nouveau Premier ministre, soutien de la première heure de Macron depuis 2017, n'est pas taillé pour autre chose que pour faire la même politique, tout en le disant autrement. Son positionnement politique de toujours (centre gauche/centre droit) n'est pas de nature à laisser espérer grand-chose d'autre. Pour mémoire, souvenons-nous de la sortie de Bayrou, lors d'une émission télévisée, *Des paroles et des actes*, le 18 septembre 2014, jetant le code du travail en le traitant d'obèse et ouvrant la voie aux ordonnances Macron contre le travail et la réduction des droits sociaux.

On peut pour le moment s'interroger sur le deal ayant présidé à cette nomination. Un pacte de non-censure ? La bienveillance d'une partie de la gauche pour éviter que son nouveau Premier ministre subisse le même sort que le précédent ? En échange de concessions ?

Après sept ans de politiques libérales, après les lois immigration et séparatisme, après les réformes des retraites et de l'assurance-chômage, qu'est-il encore possible d'arracher à un chef de l'État qui dit régulièrement le mépris que lui inspire la gauche ?

Deux logiques à gauche se font face. D'un côté, on parle stabilité du pays, culture du compromis et « maturité » de la classe politique.

De l'autre, on met en avant le respect du mandat donné par les électeurs et les électrices et l'exigence de cohérence.

Par-delà les stratégies politiques des uns et des autres, l'enjeu n'est pas moindre. Il en va de la pérennité du Nouveau Front populaire mais aussi, et surtout, du regard que porteront les millions de Français(e)s mobilisé(e)s le 7 juillet sur les tactiques et les manœuvres de celles et ceux qu'ils ont élus.

Car le danger serait de voir la gauche suivre les mêmes errements qui ont amené une bonne partie de l'électorat au rejet de la politique et au vote pour l'extrême droite.

Serge AUDONNET

Le bureau de la section vous souhaite à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2025 !

Ils resteront dans notre mémoire



Gérard BERTIN
(1936-2023)

Gérard est décédé le 29 août 2023. Né en 1936, il avait fait carrière dans l'imprimerie en tant que massicotier. Notamment chez Destout, cours de l'Argonne, à Bordeaux puis à la SOFACIM, à Villenave-d'Ornon où, avec les papetières composant majoritairement le personnel, il fut un des piliers de l'équipe syndicale réunie autour de Josette Texereau. Puis enfin à l'UFI.

On se souvient de son franc-parler et de son engagement puisé dans des convictions politiques profondes pour lesquelles il continua localement à militer à la retraite. Bien plus tôt, à 20 ans, il avait été lui aussi envoyé en Algérie pour soi-disant « défendre la France »...

À son épouse et à toute sa famille, nous renouvelons toutes nos condoléances.

Gabriel BULOT

Deux autres de nos camarades adhérents de la section sont également décédés au cours de cette année 2024. Il s'agit de :

- **Albert BALLANS** est né le 11 février 1934. S'étant signalé par son excellence en tant que claviste, Gérard Anastase, chef correcteur à « Sud Ouest », l'avait recruté. Bébert était un camarade très peu communicatif, certainement cultivé, mais effacé et très pointilleux dans son travail. Albert avait, depuis de longues années, quitté la région bordelaise pour s'installer à Toulouse où il est décédé.

- **Jean-Jacques MANIEU** est né le 18 mai 1950. Il occupait lui aussi la fonction de correcteur à « Sud Ouest ». C'était un camarade plutôt affable et bon vivant toujours prompt à se mobiliser avec le collectif quand il le fallait. Il avait quit té, il y a quelques années, la banlieue bordelaise pour se retirer à Saucats.

A leurs familles et leurs proches, la section des retraités présente ses plus sincères condoléances.



Alain CAMIADE
(1950-2024)

Alain est décédé brutalement le 2 août 2024. Entré au journal « Sud Ouest » à la « petite imprimerie » comme apprenti, le 3 octobre 1966 en même temps que Gérard Lamarque et Philippe De Monti, il a fait toute sa carrière dans l'entreprise. D'abord comme typographe puis linotypiste et, au fil des évolutions technologiques, il devint claviste de photocomposition et termina sa carrière à la composition publicitaire. Il fait partie de cette génération de salariés du prépresse passée du plomb à l'écran avec tout ce que cela suppose de formations et d'adaptations.

Passionné de moto, il est à l'origine, en 1987, de la création de la section éponyme de la Page blanche devenue en 1991 la section « Moto et 4x4 » avant d'intégrer le karting en 2001. De l'« Enduro des baïnes » à Hourtin, à la « Montée impossible » de La Pierre-Saint-Martin, Alain ne manquait jamais de raconter ces sorties et surtout toutes les anecdotes qui allaient avec...

Alain était incontestablement un amoureux des voyages mais pas du style « all inclusive ». Lui c'était le raid qui lui plaisait. Lybie, Algérie, Tunisie ou Maroc, il adorait ces grandes chevauchées en 4x4, aux conditions quelquefois épiques, dans les déserts d'Afrique du Nord. D'humeur toujours égale Alain aimait aussi la musique et tout particulièrement le jazz.

Il n'était également pas le dernier à apprécier la convivialité et les bons repas qui vont avec.

Actif comme retraité, Alain fut toujours syndiqué et très souvent disponible pour participer à l'action collective que ce soit dans l'entreprise ou dans la rue.

Il était enfin un papa attentionné pour ses deux filles et un grand-père aimé de ses quatre petits-enfants.

A sa famille et tous ses proches, la section des retraités présente ses plus sincères condoléances.

Serge AUDONNET

12 décembre 2024 : une journée de mobilisation pour l'emploi partout en France

Depuis plusieurs mois, la CGT alerte sur la situation industrielle désastreuse. Une tendance globale à l'accélération du rythme de mise en œuvre de plans de suppressions d'emplois se dégage, avec plus de 120 plans concentrés sur la période juillet/novembre 2024, dont 89 sur la seule période septembre/novembre.

Avec 300 plans de licenciements et 300 000 emplois menacés ou supprimés, jeudi 12 décembre, la CGT était mobilisée pour l'emploi partout en France. *(ci-contre la manif à Bordeaux)*



Ils resteront dans notre mémoire



René ETCHEMENDY
(1941-2024)

René nous a quittés le 27 septembre, peut-être pour rejoindre une petite etche mendy* , y reposant après une vie bien remplie (83 ans). Il entre en apprentissage en 1956 à l'imprimerie Delmas ; typo puis linotypiste il rejoint les imprimeries de « La France » en 1967 puis, à la fermeture de celles-ci, il fait partie, en 1972, des derniers ouvriers qui ont été intégrés à « Sud Ouest ».

Dans le même temps (comme dit l'autre), il militait ardemment dans l'Association des locataires de la Cité Thouars ; il entre au Conseil d'administration de Mix Cité Talence, s'investissant plus particulièrement au Centre social de Thouars (création du journal d'information et autres initiatives encore).

Dans le même temps (toujours) il s'engage, s'investit et là aussi milite pendant plus de 30 ans, pour une réelle prise en compte de l'autisme,

aidé et soutenu par Lucienne, son épouse, puis leur fille Flo, sensibilisée par sa sœur Fabienne.

C'est là qu'il participe à l'élaboration d'un projet qui pouvait paraître fou (il n'était qu'ambitieux) : la construction d'un foyer d'accueil pour autistes, au Barp, sur un terrain offert par un particulier.

Restait à trouver le financement, populariser ce projet. Il participe à la création avec Courir pour l'Autisme à un rassemblement sportif, annuel au Barp, aidé et soutenu par la participation de la Page Blanche de « Sud Ouest », tant technique que sportive avec sa section Courir et son Union cycliste.

Après onze ans de ce rendez-vous immuable, le foyer, L'Airial du Nid de l'Agasse, est inauguré en 2004 et peut accueillir 35 personnes. Il n'y avait pas de folie... juste une volonté déterminée et enfin partagée.

Tout cela efficacement loin, très loin de toute ostentation.

Dans le même temps, aussi, René était un camarade fidèle, partageur et rieur, ne serait-ce que lors des casse-croûtes épiques du samedi soir à la saisie.

Bref, René était un type bien.

Ah, un petit oubli : en même temps, toujours, il était aussi à la CGT.

En toute fraternité avec Lucienne, Flo, Fabienne, Rudy, Thomas, Yannis et Margot.

Adishatz René. Merci.

* Maison dans la montagne.

Jean-Louis MENSAN



Jean-Claude FAVRET
(1940-2024)

Jean-Claude est décédé fin août 2024, après avoir lutté contre de nombreuses pathologies.

Né à Paris en 1940, il commença son activité salariée à l'âge de 15 ans. Après avoir travaillé dans trois entreprises, il intégra en tant qu'imprimeur la société Kalamazoo, en 1960, à Montreuil. En 1965, il la suivit lors de sa délocalisation à Artigues-près-Bordeaux. Syndiqué et délégué CGT, il en devint le représentant au comité syndical du Syndicat du Livre de Bordeaux.

La société Kalamazoo proposait au secteur de la santé et de l'éducation, notamment, une méthode de gestion comptable et des produits spécifiques : imprimés, registres façonnés. L'entreprise était très importante, appliquant aussi des méthodes rigoureuses de travail.

J'ai connu Jean Claude en 1982 à l'occasion de la grève d'environ deux à trois semaines à Kalamazoo pour le maintien du salaire lors du passage aux 39 heures et des craintes suscitées - justifiées par la suite - par l'entrée de Capital Partners dans le capital de la société.

Jean-Claude, René TERRIER, Jean-Louis SUBERVIE, Jean-Pierre LAGRAVAT, Hélène RENARD et Christine AZÉMA, avec le soutien des salarié(e)s, ont mené le combat pour s'opposer à la politique des nouveaux actionnaires qui a conduit à la déroute du groupe à cause du passage raté au traitement informatique. Avec pour conséquence près de 400 licenciements sur le site d'Artigues, et la liquidation de Kalamazoo Publicité (de mémoire près de 100 personnes), plus celle de deux sites de transformation métallurgique aux environs de Valenciennes (300 licenciés).

C'est ainsi qu'en 1984 Jean-Claude Favret, avec 55 salarié(e)s restant(e)s des services copie, impression et façonnage ont été transféré(e)s à l'imprimerie Delmas. Comme à Kalamazoo, il y occupa un poste de conducteur offset. Toujours syndiqué, relativement discret, il avait néanmoins par son attitude une réelle influence sur la plupart des salariés transférés de Kalamazoo à Delmas.

Par exemple j'ai constaté plusieurs fois que les indécis « des Kalamazoo » ne prenaient la décision de débrayer que lorsqu'il avait arrêté sa machine. Il témoignait toujours son soutien à toutes les actions syndicales dans l'entreprise et très régulièrement par sa présence aux manifestations à Bordeaux.

Il resta à l'imprimerie Delmas jusqu'en 1997, année de sa liquidation judiciaire, bien qu'il ait été de ceux qui ont tout fait pour que Delmas continue d'exister au cours des multiples vicissitudes de l'entreprise.

Fidèle à ses idées, droit par ses actes, Jean-Claude a été l'exemple d'un camarade sur qui notre section syndicale pouvait compter à tout instant, ce qui n'était pas la moindre de ses qualités.

A son épouse, ses fils et petits-enfants, la section des retraités présente ses plus sincères condoléances.

Bertrand BERNARD

Ce n'est qu'un au revoir camarades !

La boucle est bouclée. À sa demande et après plus de 60 ans de militantisme, notre camarade Alain Theux a fêté l'arrêt de son mandat de membre du bureau de la section des retraités du Livre CGT de Bordeaux, le 1^{er} octobre dernier, en compagnie du bureau de la section au grand complet



De gauche à droite : Bertrand BERNARD, Jean-Pierre MÉRIL, Jean-Louis MENSAN, Philippe BARON, Jean-Luc VALEGEAS, Alain THEUX, Serge AUDONNET, Philippe SAPHORES, Michel FORTIN, Christian RENAUD, Gabriel BULOT, Philippe CRUCHON.

Carrière commencée en 1961 grâce à la visite d'une imprimerie du quartier Saint-Pierre à Bordeaux alors que j'avais à peine 7-8 ans. Ma tante papetière-margeuse-relieuse m'a donné une casse avec des lettres et je n'ai plus changé d'avis. Apprenti rue de la Benauge, CAP au bout avec une syndicalisation à la FFTL. Constant Fourès et François Lacoste nous ont accueilli, Sylvette l'apprentie papetière et moi . Première leçon syndicale, premier timbre ! **CAP en 1965**, première revendication, première mise à l'écart, et donc demande d'embauche à « Sud Ouest », entretien avec Denis Chapon, puis avec Cormarie. Embauche le 1^{er} mai 1966 à l'attachage de 16 heures à 22 heures sous les ordres de MM. Souc et Albert Sabatier (ouf, il est de mon quartier de Mérignac et c'est un ami de mes vieux). Me voici, pour mon premier travail à « Sud-Ouest », aux corrections des examens du bac. Quelle responsabilité pour un jeune typo...



1968 : Premières grèves, avec des pincettes car pas titulaire à « Sud Ouest ». Manifs la journée, embauche le soir avec un laisser-passer offert par la police. Quel pied-de-nez lorsque je présente ce bout de carton pour passer et aller aux manifs !

1969 : embauche définitive (OUF !). Le « quand-est » me poursuit quelques jours. Enfin l'explication par le camarade Racine quand il me présente la carte syndicale et mon premier timbre. Quand est-ce que tu arroses ton embauche et ton adhésion à la FFTL-CGT ? Chose faite rapidement. C'est un de mes premiers souvenirs.

1972 : grande grève (26 jours) ; piquets de grève la nuit autour du journal et AG la journée à la Bourse du travail. Trop de souvenirs dans ma mémoire pour en parler mais

ce qui est certain, c'est que la victoire est belle et nous sommes fiers d'avoir effacé la punition de 1957 infligée aux anciens.

D'autres mouvements ont émaillé mon parcours, bons ou moins bons parfois mais rien ne me fera oublier les instants de rigolade, à la cantine ou dans l'atelier avec une bande de camarades toujours là, prêts pour défendre notre place dans les ateliers. Je ne peux citer tous les camarades qui m'ont aidé tout au long de ce chemin, mais un grand merci aux Jean-Claude, Racine, Claverie, Petit-Pas, Emile, le « Nègre et le Négrillon », Gabel, Lucien, Yvon, Badie, et tant d'autres. Merci à tous surtout pour la fête lors de notre départ à la retraite en 2002 (Jacquie, Jean-Pierre, Quéqué et moi-même). Un grand moment joyeux mais nostalgique. Plus de tarots le soir à la cantine, plus de réveillons à la cantine, plus de 30 avril et le match Typos- Clavistes.

Je passe sur les différents moyens de production de « notre » journal, mais vous avez la possibilité d'en savoir plus en achetant le livre « Rive gauche-Rive droite » afin de retrouver le film de cette évolution et de notre histoire, humaine, ouvrière et citoyenne de notre journal.

Enfin, bref, une vie bien remplie du plomb à l'écran.

1963 : 4^e étage de la Bourse du travail - **2024** : 1^{er} étage de la Bourse du travail : toute ma vie militante dans un même bâtiment.

Voilà, la DER est bouclée pour moi.

A vous de continuer l'histoire de la Filpac-Cgt à « Sud Ouest » et ailleurs... La lutte continue !

A la santé des confrères !

Rackham le Rouge

Musk et Trump : le règne du capitalofacisme

Elon Musk faiseur de Roi : la première fois dans l'histoire qu'un réseau social se met intégralement au service de l'extrême droite

« La victoire annoncée de Donald Trump saluée par les marchés financiers » titrait le journal « Le Monde » le mercredi 6 novembre.

Le capitalisme financier se félicite d'un nouveau mandat d'extrême droite à la tête des USA.

Par exemple, « le bitcoin a ainsi inscrit un nouveau record à plus de 75 000 dollars en hausse de 8 % ».

Parmi les entreprises dont les valeurs s'envolent en bourse, la firme Tesla, l'entreprise du multimilliardaire Elon Musk. Ses actions sont déjà en hausse de plus de 12 % en pré-marché à Wall Street.

Il faut dire qu'Elon Musk a mis tous ses moyens au service de Trump pendant la campagne électorale. Il a participé aux meetings du républicain, a publié des dizaines de tweets en faveur du candidat et a modifié les algorithmes de son réseau social pour mettre en avant les contenus pro-Trump et d'extrême droite.

MANIPULATION DÉLIBÉRÉE DE L'OPINION

C'est de la manipulation délibérée de l'opinion. C'est la première fois qu'un réseau social mondial, qui compte plus de 600 millions d'utilisateurs actifs, est ouvertement consacré à faire élire un candidat.

Qui plus est un homme d'extrême droite revendiquant son projet d'être un « dictateur le premier jour » de son mandat.

Pour rappel, le compte de Donald Trump avait été suspendu par Twitter après sa tentative de coup d'État en 2020.

En 2022, Musk avait racheté le réseau social, avait licencié la moitié de ses employés, puis avait immédiatement ré-autorisé le compte de Trump, tout

en supprimant des centaines de comptes anticapitalistes et antifascistes.

Cette décision est cruciale : c'est sur Twitter que Trump avait appelé au rassemblement devant le Capitole, et sur ce réseau qu'il avait axé la majorité de sa communication politique.

Au moment de sa prise de pouvoir sur Twitter, le nouveau propriétaire expliquait qu'il avait racheté le réseau pour permettre une « liberté d'expression totale ».

En réalité, il l'a paramétré pour droitiser l'opinion. Musk s'est tellement impliqué en faveur de Trump qu'il avait déclaré avant l'élection : « S'il n'est pas élu, je suis foutu ». Mais il a gagné son pari. Trump lui est désormais fortement redevable. Donald Trump a d'ailleurs annoncé vouloir nommer Elon Musk à la tête d'une commission gouvernementale « chargée de conduire un audit complet en matière de finances et de performances de la totalité

du gouvernement fédéral ». On peut aussi s'attendre à ce que l'État américain valide et finance tous les projets mégalos de Musk, notamment en matière de conquête spatiale. Musk tweete compulsivement depuis l'annonce de la victoire républicaine : « L'Amérique est une nation de constructeurs, bientôt vous serez libres de construire » ou encore : « Le futur va être fantastique » et « vous êtes le média maintenant », une publication « likée » presque un million de fois en quelques heures !

AUSSI DANGEREUX L'UN QUE L'AUTRE

Pourtant, les deux milliardaires avaient beaucoup de divergences. Trump nie le réchauffement climatique alors que Musk considère qu'il s'agit d'une menace, et veut trouver des solutions technologiques, parfois délirantes, pour y faire face. Trump est soutenu par une galaxie d'individus qui croient que la terre est plate et de gens qui pensent que l'Homme n'a jamais marché sur la Lune.

Musk est un scientifique qui veut coloniser la Lune et Mars. Qu'est ce qui relie les deux hommes ? Une haine commune des LGBT – Musk est en croisade contre les droits des trans. Une obsession raciale autour de la démographie – Musk, père de 12 enfants, veut encourager les blancs et les « meilleurs » à procréer.

Il s'alarme de la baisse de fécondité en Occident, dans une perspective eugéniste.

Et surtout, les deux souhaitent une dérégulation économique totale, Musk étant un libertarien qui rêve d'un capitalisme sans limite. Ainsi, le rôle de X-Twitter sur la campagne aux USA est considérable : c'est par ce canal que les fake news ont massivement pénétré l'opinion, recueillant des millions de likes

et imposant certains sujets dans le débat public, concurrençant les médias traditionnels.

Les résultats sont spectaculaires : Trump a progressé dans tous les États des USA, y compris dans ceux qui étaient les plus démocrates. C'est une victoire idéologique sans appel.

Le duo qui va diriger les USA consacre le triomphe de deux milliardaires autoritaires, et confirme que « l'influence » est bien plus importante que les faits en politique.

Alors que les ultra-riches possèdent déjà les médias classiques – la presse et les chaînes de télé – et que Trump lui-même doit sa popularité à une émission de télé-réalité, Elon Musk prouve que l'achat d'un réseau social permet d'infuser des idées au sein de parts toujours plus importantes de la population et ainsi imposer au pouvoir son candidat favori.



Pourquoi il faut défendre la laïcité

« L'Église chez elle et l'État chez lui »*

En préambule je dirai : on peut être un citoyen croyant, mais pas un croyant citoyen.

Si la laïcité est un principe constitutionnel français, elle n'est pas pour autant strictement définie.

Cependant, elle s'exprime par des règles fondamentales que sont la séparation des églises et de l'État, la liberté de conscience et de culte et l'égalité des citoyens devant la loi, peu importent leurs croyances ou leurs convictions.

La séparation des églises et de l'État implique la neutralité des agents du service public (service public qui est rendu de la même façon à tous les usagers sans aucune discrimination). L'application de ces règles permet la liberté et l'égalité du citoyen.

De même, la société évite l'effet pervers du communautarisme. Par sa neutralité dans le service public et sa tolérance dans la sphère privée, la laïcité est indubitablement un facteur d'émancipation.

NEUTRALITÉ ABSOLUE

C'est dans cette optique que la loi a imposé la neutralité à une catégorie d'usagers du service public : les élèves des écoles, collèges et lycées. L'acceptation d'une neutralité absolue dans les affaires relevant de la chose publique (*la res publica*), d'une liberté limitée dans le secteur privé (par le bon fonctionnement de l'entreprise) et d'une liberté quasi absolue dans la sphère strictement privée (sauf à commettre un délit)

permet d'assurer une cohésion sociale efficace.

Pour que la laïcité puisse s'appliquer ainsi, il y a une condition *sine qua non*, qui consiste à accepter que la loi soit une norme supérieure à tout précepte religieux. Et cela n'a pas pour but de brimer le sentiment religieux, ni d'empêcher les cultes de s'exercer.

Notons que les instances judiciaires européennes (CEDH et CJUE) apportent aussi leurs pierres à la construction juridique de la laïcité; la tendance est à reconnaître que la laïcité dans les textes français, comme l'interdiction de porter un signe ostensiblement religieux à l'école (loi du 15 mars 2004) n'est pas contraire aux libertés fondamentales de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

La laïcité a donc une importance fondamentale pour la création d'un citoyen éclairé appartenant à une société épanouie.

Elle est en vérité un bien commun appartenant aussi bien à ceux qui croient en un dieu et pratiquent un culte qu'à ceux qui n'y croient pas. La société laïque permet l'accep-

tation de tous. Mais il faut jouer le jeu, comme aurait dit Félix Éboué.

Comment se fait-il que nos concitoyens, nos politiques, dans leur grande majorité, soient aussi peu nombreux à spontanément mettre en avant leurs convictions en matière de laïcité ?

FISCALITÉ ET FINANCEMENT

La fiscalité ne doit reconnaître que ce qui est d'intérêt commun. Le financement indirect des religions par l'exonération fiscale des dons au denier du culte porte atteinte au principe de séparation.

L'hypothèse d'un « don spiritualité » déductible des impôts (comme le proposait le Rapport Barouin) est une réintroduction détournée du financement des cultes, abandonné en 1905.

Le financement des lieux de culte doit rester une affaire privée. L'exemple de la cathédrale d'Evry et du Musée d'art chrétien est une infraction à ce principe, et il ne saurait faire jurisprudence.

La décentralisation ne peut donner lieu à un transfert de

charges sociales des écoles privées à l'État.

Le plafonnement des fonds versés aux écoles privées, tel qu'il était prévu par la Loi Falloux, ne saurait être remis en question, sauf provocation à l'égard des défenseurs de la laïcité.

Les glissements trop fréquents de culturel à culturel ressortissent à une conception com-

munautariste : ils font d'un particularisme religieux un critère d'identification culturelle, comme si le culturel et le culturel étaient intimement mêlés et inséparables. Conception dangereuse de la culture, car elle en dénie le caractère libre.

Du religieux comme essence de la culture au fanatisme politico-religieux au nom de l'identité culturelle, il n'y a qu'un pas.

La laïcité c'est la liberté d'opinion de chacun.

La laïcité c'est l'égalité dans la sphère publique de chacun.

La laïcité c'est la fraternité sur le vivre ensemble.

La laïcité c'est l'égalité de tous devant la loi.

C'est une notion qui procure des droits et des obligations, qui sert à réunir les hommes dans un même idéal : celui de vivre en bonne intelligence dans la paix, la liberté et l'égalité.

Qui pourrait douter de cette nécessité au sein de notre République ?

* Victor Hugo. Discours du 14 janvier 1850 à l'Assemblée Nationale
Jean-Luc VALEGEAS



Réunion du Comité régional Aquitaine

26 novembre 2024 - Salle du CSE de Facture

Syndicats présents : Facture (3); Tartas (3 + 1 retraité); Condat (3); Bordeaux (2 + 1 retraité); Rottersac (2); Beaulac (2); Dax (3); Mimizan (2). Invités : Carlos TUNON, Patrick BAURET, Daniel LOUBÈRE. Absents excusés : Saint-Seurin, Abzac, Pau.

Afin de préparer cette réunion du 26 novembre, le secrétaire général du CRA, Jean-Pierre MARTINEZ avait fait parvenir aux participants un document intitulé « Garder l'espoir » dont voici les grandes lignes.

Depuis les élections législatives, la coalition des vaincus qui dirigent le pays n'a qu'un objectif : réduire les déficits de l'État, tout en préservant les privilégiés issus de la finance.

Comme un signe approbateur, dès la nomination de M. Barnier au poste de Premier ministre, les actions des banques françaises à la Bourse de Paris ont progressé.

Réduire les déficits, telle est l'obsession du gouvernement, relayée comme d'habitude par les médias. Histoire de faire partager l'idée que par solidarité nationale, tout le monde doit mettre la main à la poche. Pourtant, lorsqu'on voit l'état de nos services publics, des écoles, des hôpitaux, des maisons de retraites... on n'a l'impression que les dépenses furent démesurées!

L'endettement ne serait-il pas lié aux innombrables générosités gouvernementales sous formes de cadeaux fiscaux (60 milliards par an depuis 7 ans) aux plus riches et aux aides en tout genre aux entreprises (200 milliards par an) ? Comment se fait-il alors, que le patrimoine des plus riches soit passé de 400 milliards d'euros il y a 10 ans à plus de 1 200 milliards aujourd'hui ? Sans doute le ruissellement vers le haut !

Voilà maintenant qu'on nous inflige l'austérité : cela se traduit par toute une batterie de mesures anti sociales : baisse des indemnités journalières de la Sécurité sociale en cas de maladie (passant de 1,8 fois le smic à 1,4 fois), déremboursement des médicaments, baisses des remboursements des consultations médicales, suppression de l'indexation des pensions sur l'inflation pour la moitié des retraités, droits des chômeurs remis en cause une nouvelle fois (pourtant, ils ont cotisé pour obtenir des droits) et pourquoi pas une nouvelle journée de travail gratuite ?

Conséquences : notre protection sociale est démantelée. La volonté politique de désocialisation de notre système entraîne encore davantage d'injustices sociales et l'éclatement de la solidarité entre les travailleurs et entre les générations. C'est une remise des fondements même de notre Sécurité sociale qui était conçue dès son origine pour « protéger les citoyens contre tous les risques de la vie, de la naissance à la mort » et de donner à « chacun suivant ses besoins, en cotisant suivant ses moyens »...

DISCUSSION ET TOUR DE TABLE

Les représentants des différents syndicats présents ont ensuite exposé la situation sociale et économique dans leurs entreprises respectives, notamment celles du Papier : emplois, tonnages produits, investissements,



endettements, aides de l'État, résultats, mais aussi revendications, salaires, intérêt au travail, formation professionnelle, syndicalisation et pétition pour l'augmentation des retraites.

En fin de réunion, le secrétaire a proposé d'élargir le CRA (dont la prochaine réunion se tiendra le 3 avril à Bergerac) aux syndicats de Saint-Junien et d'Angoulême.

Pour sa part le trésorier a invité les délégués du CRA à se mettre à jour de leurs cotisations.

Comme toujours, il faut souligner la qualité de l'accueil de nos camarades de Facture qui fut exemplaire et convivial.

3 novembre 2024

Les retraités bordelais sur le pont pour la signature de la pétition nationale



Une trentaine de militants s'étaient donné rendez-vous ce 3 novembre à 14 heures pour faire signer la pétition nationale rejetant la non-indexation des retraites envisagée par le gouvernement Barnier.

Au final, 35 000 pétitions papier ont été remises au cabinet du Premier ministre et 17 523 pétitions en ligne ont été collectées et transmises par l'UCR. Cela sans compter celle des départements remises aux préfets ou sous-préfets.

LE TOME III EST PARU

Après la parution, en 2009, du tome I (1944-1958) puis, en 2019, du tome II (1959-1980), voici le dernier volet de cette trilogie avec la publication du tome III (1980-2009) venant définitivement acter le déménagement de l'ensemble des services du journal Sud Ouest de la rive gauche à la rive droite de la Garonne.

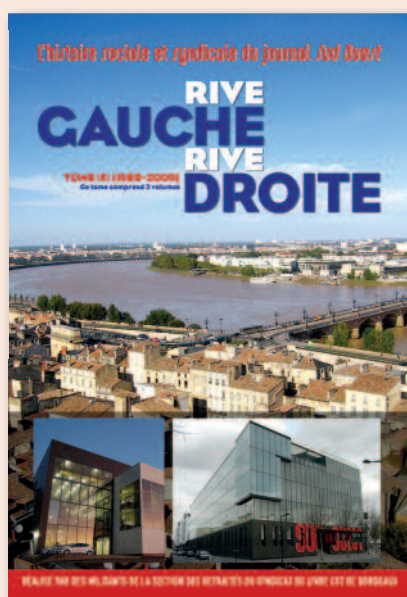
À partir de vingt thèmes choisis parmi les très nombreux sujets traités au cours de cette période, ce tome III raconte sur 144 pages et à partir d'extraits des procès-verbaux de ses réunions, comment le Comité d'entreprise de la Sapeso et les militants CGT de l'entreprise ont pu, au cours de ces trente années, mener l'activité nécessaire face aux positions patronales et défendre les intérêts de tou(te)s les salarié(e)s de l'entreprise.

Réalisé par des militants de la section des retraités du Syndicat du Livre CGT de Bordeaux, tous anciens

élus CGT du journal Sud Ouest (délégués du personnel, membres du Comité d'entreprise, du CHSCT, délégués syndicaux) cet ouvrage se veut autre chose qu'un simple album de souvenirs. Il s'adresse à la fois à celles et ceux qui ont vécu cette période, mais aussi à celles et ceux qui aujourd'hui veulent connaître le passé social et syndical de leur entreprise pour mieux appréhender l'avenir.

Ce dernier volet est accompagné d'un **tiré à part** de 120 pages illustrées relatant l'histoire de **La Page Blanche** de sa naissance, en 1908, à nos jours ainsi que la vie de ses sections.

On y trouve également l'historique de **Plume au vent** ainsi que celui des principales activités sociales créées ou développées par le Comité d'entreprise (arbre de Noël, repas des Anciens, rallye touristique).



35€
LES 2 VOLUMES
 Ces deux volumes ne peuvent être vendus séparément



05 56 91 69 22



retraitefilpac33@laposte.net



BON DE COMMANDE



NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

MAIL :

Je commande exemplaire(s) x 35 € soit un total de..... €

Chèque à adresser à l'ordre de : Section des retraités du Livre CGT - 44, cours Aristide-Briand - 33074 BORDEAUX CEDEX
 ou à remettre à un militant de votre connaissance